

02.05.2017 – 17:40 Uhr

Le Conseil national dit oui au renforcement des aides à l'accueil extra-familial pour enfants / Une réduction du risque de pauvreté des enfants

Luzern (ots) -

Le Conseil national a approuvé aujourd'hui le principe d'un renforcement des aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants. C'est une importante contribution à la réduction du risque de pauvreté des enfants. Car en Suisse, près de 250 000 enfants sont actuellement en situation de pauvreté ou risquent de l'être.

Les aides financières supplémentaires sont prévues pour le relèvement des subventions cantonales et communales à l'accueil extra-familial pour enfants et pour des projets contribuant à mieux adapter les offres d'accueil extra-familial aux besoins des parents. La Confédération veut mettre 100 millions de francs à disposition dans ce but au cours des cinq prochaines années.

Le renforcement des aides financières devrait contribuer à la mise en place d'une offre adaptée aux besoins. Les incitations financières de la Confédération ont certes abouti à une croissance réjouissante de l'offre d'accueil extra-familial pour enfants. Mais les parents employés dans les secteurs à bas salaires sont précisément ceux qui travaillent souvent sur appel ; ils ont des horaires irréguliers, travaillent le soir ou le weekend. Ils ne peuvent guère utiliser l'offre habituelle, ce qui les empêche de percevoir un revenu suffisant ou leur complique la vie. La mise en place d'une offre adaptée aux besoins est une condition primordiale pour éviter à ces familles de sombrer dans la pauvreté. De plus, les parents à faible revenu ne peuvent souvent pas s'offrir une solution de garde extra-familiale. En Suisse, ces services coûtent particulièrement cher : les parents paient deux à trois fois plus qu'en Allemagne, en France et en Autriche pour une place d'accueil. L'augmentation des subventions devrait améliorer la situation.

En décidant aujourd'hui de renforcer les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants, le Conseil national émet un signal en faveur d'une politique sociale qui investit dans l'avenir. Cette politique requiert un engagement financier maintenant qui portera ses fruits à l'avenir, car les parents perçoivent ainsi un revenu suffisant grâce à leur activité professionnelle et leurs enfants commencent leur parcours scolaire avec de meilleures chances de réussite.

Contact:

Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, courriel : fboule@caritas.ch, tél : 041 419 23 36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100801948> abgerufen werden.